





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2015-551**

Séance publique du

15 décembre 2015

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20151215- lmc177144-DE-1-1
Date de signature : 17/12/2015
Date de réception : jeudi 17 décembre 2015
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE - RECRUTEMENT DE CONTRACTUEL POUR LA
CONSERVATION DES COLLECTIONS ET LES RECHERCHES**

Le 15 décembre 2015 à 15h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 09/12/2015, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Madame Patricia BORRICAND, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaelle LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Michael ZAZOUN.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Ravi ANDRE à Madame Liliane PIERRON, Monsieur Moussa BENKACI à Monsieur Jean-Marc PERRIN, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ à Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Gerard DELOCHE à Madame Muriel HERNANDEZ, Monsieur Laurent DILLINGER à Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Jean-Christophe GROSSI à Monsieur Francis TAULAN, Madame Coralie JAUSSAUD à Monsieur Sylvain DIJON, Madame Sophie JOISSAINS à Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Françoise TERME à Madame Sylvaine DI CARO, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Madame Christine BERNARD, Madame Catherine ROUVIER.
Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Ressources Humaines et
Services aux Publics
Direction de la Gestion des Effectifs, des
Recrutements et des Compétences

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 DÉCEMBRE 2015

Nomenclature : 4.2
Personnel contractuel

RAPPORTEUR : Madame Maryse JOISSAINS MASINI

Politique Publique : 01-GESTION DES RESSOURCES ET MOYENS

OBJET : MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE - RECRUTEMENT DE CONTRACTUEL POUR LA CONSERVATION DES COLLECTIONS ET LES RECHERCHES- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Le Muséum d'Histoire Naturelle est régulièrement confronté à un surcroît d'activités qui occasionne depuis plusieurs années des recrutements de personnels occasionnels, dont les charges financières liées au recrutement sont équilibrées par des financements externes récurrents, subventions ou prestations de service.

Le Muséum d'Histoire Naturelle intervient aussi bien dans l'avancée des recherches paléontologiques par le suivi scientifique des fouilles organisées sur le territoire de la commune et du pays d'Aix, que dans le domaine éducatif par la programmation d'expositions régulières, mais aussi par les nombreux ateliers proposés aux enfants (pendant et hors temps scolaire).

Les activités thématiques concernées par la mise en place de contrats spécifiques sont la paléontologie, la médiation et la botanique. Sur le terrain, le travail se traduit par la préparation et la réalisation de collections, la médiation culturelle, l'inventaire des herbiers ainsi que la mise en place de fouilles et d'ateliers.

En 2015, 4 équivalents temps plein ont effectué ces missions sur la base de la délibération du 16 décembre 2014, compte tenu des subventions qui étaient versées notamment par le Ministère de la Recherche.

En raison de la suppression de ces subventions et compte tenu des contraintes budgétaires, ces équivalents temps plein ne pourront pas être reconduits. Nous vous proposons le recrutement d'un poste équivalent temps plein, basé sur la subvention qui sera effectivement versée.

Ce poste équivalent temps plein sera occupé par un agent sur des missions de technicien en paléontologie et botanique (recruté en fonction des indices IB. 367 IM. 340, par référence à la grille statutaire du cadre d'emploi de technicien).

Le coût annuel pour 2016 est estimé à 31 200 € (trente et un mille deux cents euros) sur le budget primitif 2016 pris en charge sur le budget du Museum sur la base de financements extérieurs prévus en 2016.

Une recette totale de 31 200 € (trente et un mille deux cents euros) est prévue pour 2016 sur la base des demandes déposées auprès du Ministère de la Recherche, de l'Ecologie, de la DRAC, de la Région et de la société ESCOTA, auxquels s'ajouteront différentes prestations de service.

En conséquence, je vous demande, mes chers collègues de bien vouloir :

DECIDER la mise en place d'un contrat spécifique sur la base de l'article 3 alinéa 1 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée (accroissement temporaire d'activité), représentant 1 ETP pour l'année 2016.

DIRE que la dépense annuelle totale correspondant au recrutement des agents contractuels estimée à 31 200 € (trente et un mille deux cents euros) fait l'objet d'une inscription au budget de la Ville, imputation 923 22 64 131 qui présente les disponibilités suffisantes,

SOLLICITER auprès des collectivités et établissements partenaires, des subventions au taux le plus élevé possible dans le cadre des activités de médiation et animation à caractère culturelle et muséale, pour minorer l'impact sur le budget de la Ville,

AUTORISER Monsieur le Trésorier principal d'Aix Municipale à faire recette des sommes encaissées.

DL.2015-551 - MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE - RECRUTEMENT DE CONTRACTUEL
POUR LA CONSERVATION DES COLLECTIONS ET LES RECHERCHES-

Présents et représentés	: 52
Présents	: 42
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 52
Pour	: 52
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Reine MERGER



